



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

**INFO LIEN VILLE-HOPITAL
PRÉSENTATION DE MON
ESPACE SANTÉ ET DE LA
MESSAGERIE CITOYENNE**

Présentation CPAM-MARNE

A

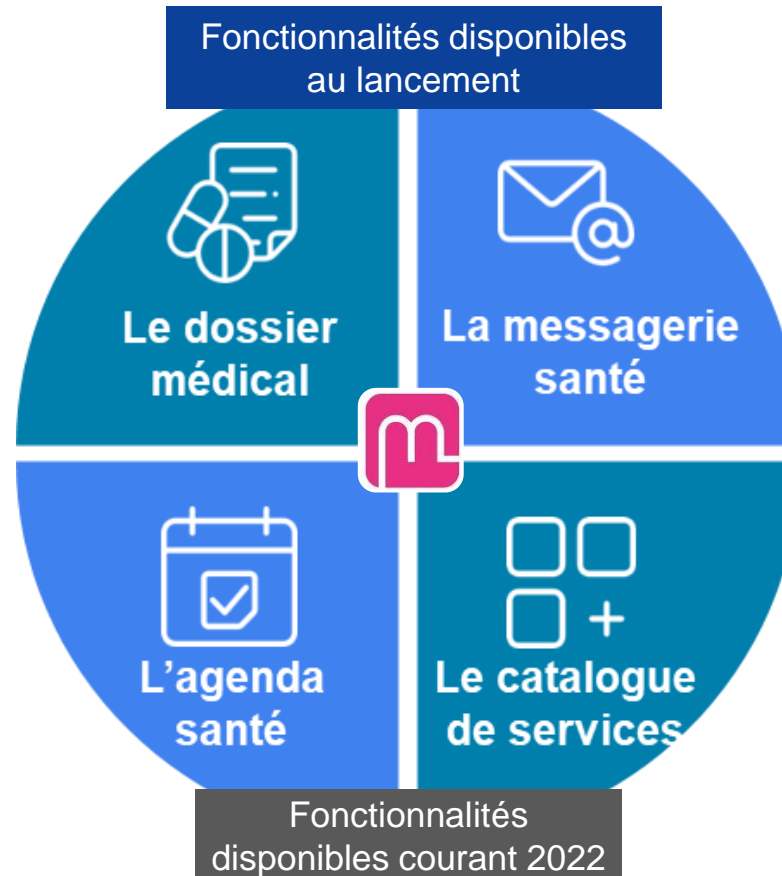
MON ESPACE SANTÉ :

DOSSIER MEDICAL

MESSAGERIE SECURISEE CITOYENNE

- **Documents de santé (« coffre-fort »)** : Consultation et alimentation des **documents** par l'utilisateur et ses PS (Volet de synthèse médicale - VSM, ordonnances, CR d'hospitalisation, résultats biologiques...). Cette brique s'appuie sur l'actuel **DMP** dont l'historique est repris pour les anciens utilisateurs. Consultable par les PS selon les autorisations habituelles. VSM établi par le médecin traitant, à terme en données structurées.
- **Profil médical** : Alimentation par l'utilisateur de ses antécédents médicaux, vaccinations, allergies, mesures de santé. Certains items peuvent être complétés par les PS. La synthèse du profil médical est téléchargeable et partageable avec les PS.

Agrégations des événements liés au parcours de soin de l'utilisateur via un agenda.



Réception en toute sécurité des informations personnelles en provenance des professionnels de santé de l'utilisateur via un service de messagerie sécurisée de santé MSSanté.

Accès à des applications de santé labellisées par l'Etat via un « store » santé (portails patients, applications et objets connectés référencés).



Décloisonnement ville / hôpital

Le DMP est l'outil fédérateur pouvant recueillir l'ensemble des informations de suivi médical des patients.



Enrichissement des informations, pour une meilleure prise en charge

Le Dossier Médical Partagé est un outil pluri-professionnel, susceptible de contenir un nombre considérable de données, quel que soit le professionnel de santé à l'origine des informations.



Il n'y a pas que l'alimentation !

Même si aujourd'hui nos efforts sont concentrés sur l'alimentation, les documents sont stockés pour être consultés : services d'urgences, première consultation, transfert de patients, etc.



Une messagerie respectant les normes de sécurité pour protéger les données de santé

Disponible depuis longtemps entre professionnels, son périmètre s'élargit pour permettre des échanges directs et sécurisés avec les patients.

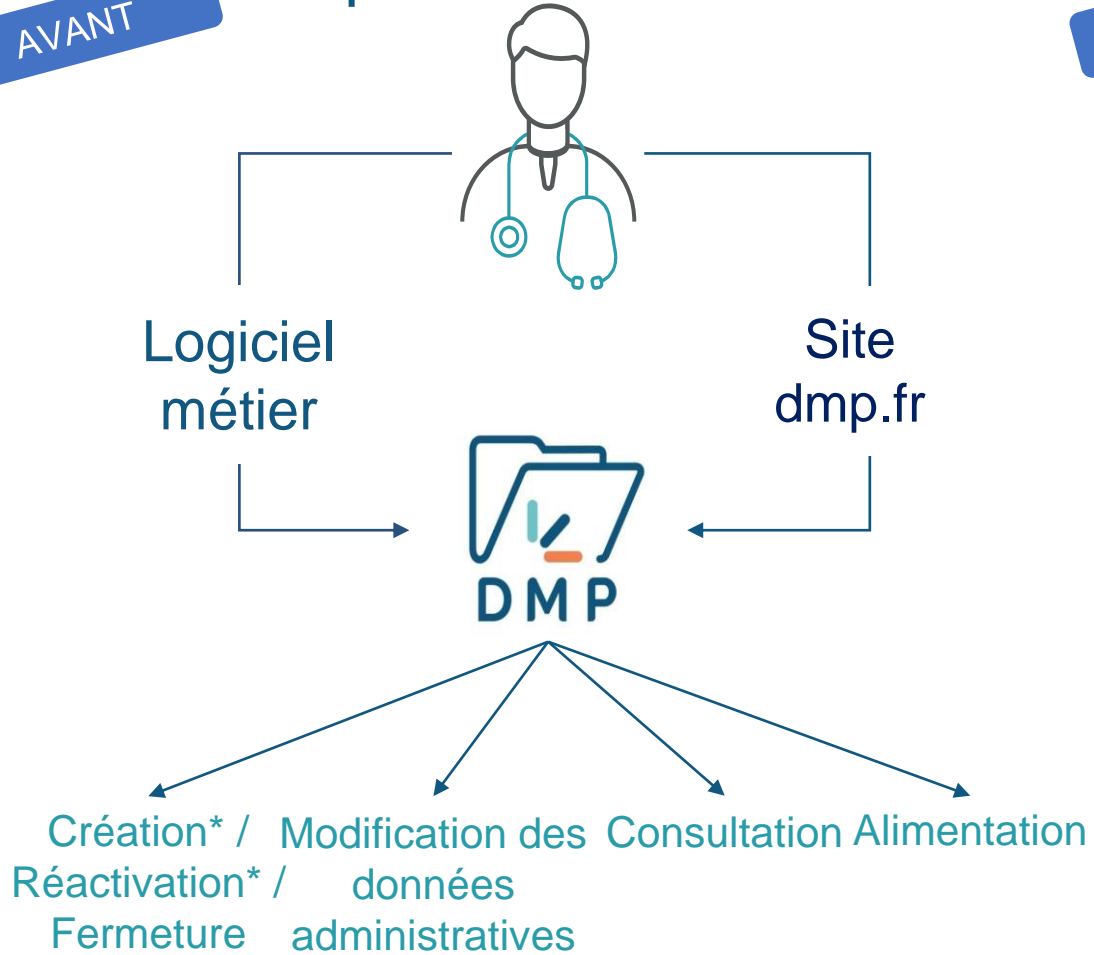


Les bénéfices apportés par Mon espace santé passent par le développement des usages

Les usages du DMP et de la MSSanté participent à la réussite de Mon Espace Santé au bénéfice du patient et des professionnels. L'usage de ces services et référentiels socles permet un meilleur partage et échange des informations de santé en France et ainsi une meilleure prise en charge des patients.

Professionnel de santé dont le patient a un DMP

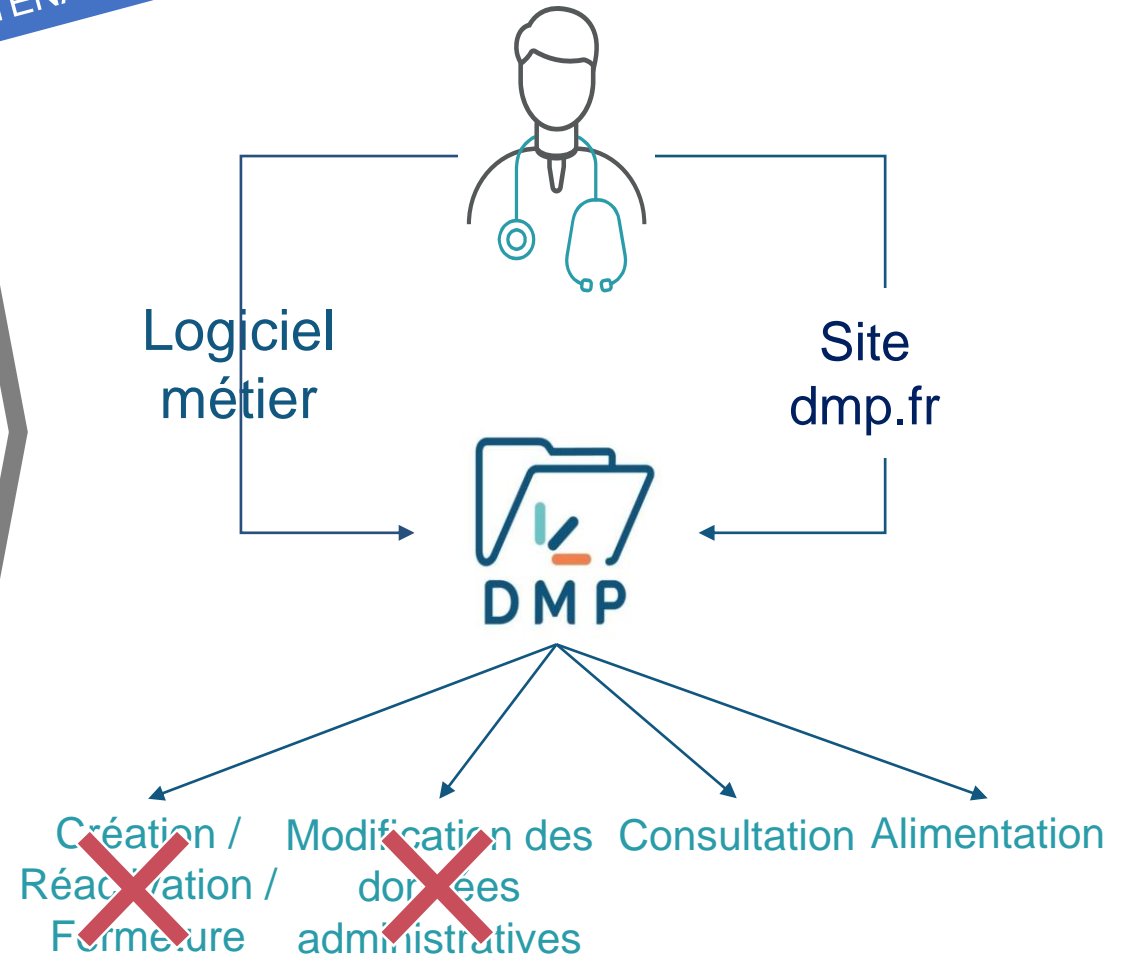
AVANT



*jusqu'au 30/06/2021

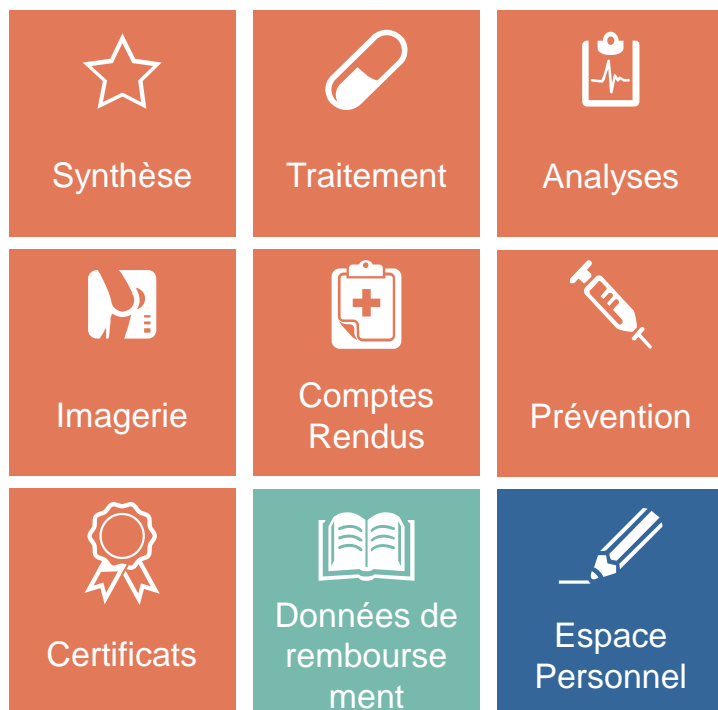
MAINTENANT

Professionnel de santé dont le patient a un profil Mon espace santé





Le DMP, un carnet de santé numérique organisé en 9 espaces distincts



Documents déposés et classés par **les professionnels de santé**

Documents déposés par **l'utilisateur**

Documents déposés par **l'Assurance Maladie**

Les documents déposés par les PS **seront** classés automatiquement en fonction de leur catégorie **dans les « Documents de santé » et « Profil médical »** du profil Mon espace santé de l'utilisateur.

Tout document déposé par l'utilisateur sur son profil Mon espace santé pourra être **retrouvé par le PS dans la rubrique « Espace personnel »** du DMP.

Rappel : L'ensemble des accès et actions sur un DMP sont tracés. Ces traces sont consultables et utilisables à tout moment par le titulaire du DMP. Tout accès en dehors du cadre d'une prise en charge est répréhensible pénalement.

La **Messagerie de santé de Mon espace santé** permet à l'utilisateur d'échanger et d'être notifié d'événements :



Une messagerie sécurisée et facile d'usage



Envoi et réception de pièces jointes



Des échanges avec son cercle de soins

Tout professionnel de santé peut s'équiper d'une boîte aux lettres MSSanté.

Il s'agit d'un espace de confiance national d'échanger par email dans un environnement informatique garantissant la sécurité et la confidentialité des données échangées.

La messagerie permettra à l'utilisateur d'**échanger** avec ses professionnels de santé. A noter:

- Un patient doit avoir son profil Mon espace santé **ouvert** pour recevoir un message (activé manuellement par l'utilisateur ou ouvert automatiquement par l'opt-out).
- Un **patient ne peut pas contacter un professionnel de santé s'il n'a pas déjà été contacté par celui-ci** via la messagerie de Mon espace santé.
- Quand il le souhaite, le professionnel de santé peut **mettre fin aux échanges avec un patient**.



The screenshot shows the 'Messagerie' section of the MSSanté app. It features a 'Menu' icon and a user profile icon 'IM'. The list of messages includes:

- Chef de service gynécologique** (16:30): Vos résultats d'analyses du Dr Paul André... with attachment 'Compte_rendu_de_rende...pdf' (+1).
- Docteur Dupond** (15 févr.): Votre diabète with attachment 'Diabete_rdv.pdf' (+3).
- Angélique Delaunay** (10 févr.): Votre ordonnance with attachment 'Ordonnance médicale Dr Arnau...' (+2).
- Labo BioPCR Orly** (09/12/20): 12234567890_PCR_résultats
- Dr Jean-Christophe Lalle...** (07/11/20): Résultats analyse sanguines with attachment 'Analyses sanguines_Martine...'.
- Chef de service gynécologie** (03/10/20): Vos résultats d'analyses du Dr Paul André... with attachment 'Compte_rendu_de_rendez_...' (+1).

AVANT

Avant l'arrivée de Mon espace santé



Écrire aux autres professionnels de santé disposant d'une boîte aux lettres sécurisée MSSanté

MAINTENANT

Professionnel de santé dont le patient a un profil Mon espace santé



Écrire aux autres professionnels de santé disposant d'une boîte aux lettres sécurisée MSSanté



Écrire à ses patients sur leur messagerie de santé Mon espace santé

Pour les professionnels, trois types de boîtes aux lettres (BAL) sont disponibles pour échanger des données de santé avec MSSanté.

Celles-ci doivent être définies au sein des établissements au regard de leur organisation.



BAL NOMINATIVE

Dédiée à un utilisateur unique



BAL ORGANISATIONNELLE

*Commune à une équipe :
secrétariat, service...*



BAL APPLICATIVE

*Pour des envois directement
depuis l'application métier*

Exemples

nom.prenom@nom_opérateur.mssante.fr

secrétariat@nom_opérateur.mssante.fr

Compte rendu patient-noreply@nom_opérateur.mssante.fr



Cas d'usage de Mon espace santé et de MSSanté

Type de parcours	Parcours	Etapes du parcours	Cas d'usage
HC HdJ	Mère enfant	Préadmission	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des documents de préadmission • Envoi d'ordonnances PCR en préadmission • Envoi des convocations • Echange d'informations médicales nécessaires pré opératoires
	Obésité	Sortie Hospitalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de questionnaires de satisfaction • Alimentation du DMP : CR d'hospitalisation ; CR opératoire ; Lettre de liaison à la sortie d'hospitalisation ; Ordonnances ; prescriptions médicales (médicamenteuses, de soins, de produits de santé....) ; CR d'examens (radiologie, biologie, explorations fonctionnelles....) ; Certificats médicaux
	Santé mentale		
CS	Néphrologie	Pré venue	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des convocations • Envoi de rappels de RDV
	Patients âgés	Post venue	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des CR de consultation • Envoi de questionnaires de satisfaction
	Cancer		
Urgences	Cardiologie	Bureau des entrées	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des pièces administratives au bureau des entrées en passant par la Messagerie de santé Mon espace santé. • Envoi des documents manquants et compléments d'informations pour la facturation
		Post passage aux urgences	<ul style="list-style-type: none"> • Alimentation du DMP : CR de passage aux urgences, CR consultation

Parcours d'usage – Hospitalisation : urgence de la main

Connexion en mode bris de glace par le médecin régulateur du 15 (allergie, groupe sanguin, personne à prévenir en cas d'urgence...), ou par l'urgentiste du CHU ou de l'Hôpital privé du Confluent



Le chirurgien orthopédiste visualise les informations présentes dans le DMP, réalise une consultation et décide d'opérer le patient. Le CR est envoyé au DMP de Mon espace santé.



Le patient reçoit les consignes post-opératoires sur sa messagerie de santé Mon espace santé. Il est notifié de la réception de ce message par sa messagerie personnelle.



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



Le radiologue dépose le compte rendu d'imagerie dans le DMP de Mon espace santé.



Les documents de sortie sont transmis au DMP et par MSS au patient et au médecin traitant :

- Lettre de liaison
- Compte-rendu opératoire
- Médicaments
- Soins infirmiers
- Soins de rééducation kiné
- Bilan sanguin



Le médecin traitant a accès à Mon espace santé et peut suivre son patient.



Le médecin traitant adresse des recommandations à sa patiente sur la messagerie de santé de Mon espace santé



Les RDV d'échographie sont enregistrés dans l'agenda de santé de Mon espace santé



L'équipe de la maternité prépare le séjour avec les futurs parents : les démarches administratives passent par une application mobile référencée dans Mon espace santé



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



mon ESPACE SANTÉ



Le laboratoire alimente le DMP avec les comptes rendus d'analyse. L'équipe qui suit la patiente peut y accéder.



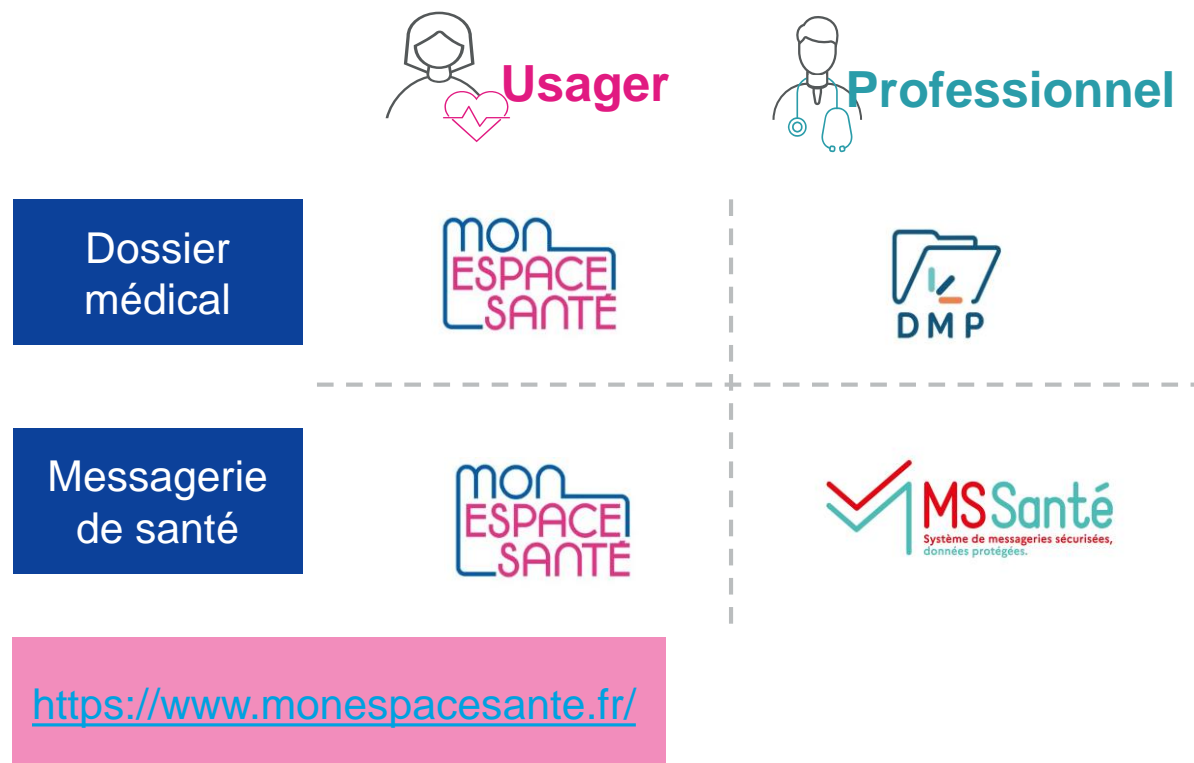
La future maman reçoit les exercices de préparation à l'accouchement transmis par la sage-femme dans la messagerie de santé



Le compte rendu de l'accouchement est enregistré dans le DMP de Mon espace santé

Avec l'arrivée de Mon espace santé

- Tous les usagers qui ne se sont **pas opposés** à la création de Mon espace santé se verront **créer un dossier médical** et une **messaging de santé dans Mon espace santé**
- les usagers qui disposaient déjà d'un DMP retrouveront toutes leurs données dans Mon espace santé.



Côté professionnels, **vous n'interagissez pas directement avec le service Mon espace santé** mais :

- À travers vos logiciels métier et/ou webdmp.fr partage de documents de santé ;
- À travers votre Messagerie Sécurisée de Santé pour les échanges par messagerie avec vos patients.

Dans le cadre du Ségur, des travaux ont été menés pour favoriser le développement **de solutions pratiques pour les professionnels.**